

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE\_2018\_044

**Vote du compte administratif 2018, du compte de gestion 2018 et affectation du résultat du SMGS (premier trimestre 2018)**

L'an deux mille dix-huit et le quinze mai, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Claude SALEIL, Madeleine MACQ, Irène LEBEAU, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Agnès BADAROUX, Gérard PRÊTRE, Paul DUMOUSSEAU, Guy PUEL, Max DALET, Sylvain GOUBY, Patrick CONTASTIN, Gil CLOIX, Pierre PANTANELLA

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Gérard PRÊTRE

Secrétaire de séance : Agnès BADAROUX

Date de convocation : 09 mai 2018

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 20	Présents : 14	Pouvoirs : 1
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Madeleine MACQ (doyenne de l'assemblée), délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses (SMGS) dressé par Le président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui **donne acte** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	148 476,20 €			122 712,29 €	148 476,20 €	122 712,29 €
Opérations de l'exercice	48 798,94 €	250 573,72 €	146 421,00 €	9 023,20 €	195 219,94 €	259 596,92 €
<b>Totaux</b>	<b>197 275,14 €</b>	<b>250 573,72 €</b>	<b>146 421,00 €</b>	<b>131 735,49 €</b>	<b>343 696,14 €</b>	<b>382 309,21 €</b>
Résultat de clôture		53 298,58 €	14 685,51 €			38 613,07 €
Restes à réaliser						
Besoin/excédent de financement total						38 613,07 €

Pour mémoire : virement à la section d'investissement	13 129,00 €
---	-------------

2. **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve ;

3. **Arrête** les résultats tels qu'indiqués ci-dessus ;

4. **Décide** d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

14 685,51 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
38 613,07 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le <u>25</u> / <u>05</u> / 20 <u>18</u> et publié ou notifié le <u>28</u> / <u>05</u> / 20 <u>18</u>
--